$\begin{array}{c} Le \zeta on \ 4-La \\ comptabilisation \ de \\ la \ TVA \ \ 2020 \end{array}$

UVCI

Dr Kanigui YEO @ UVCI 2020

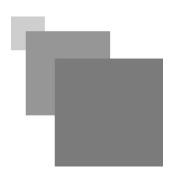


Table des matières

I - Objectifs	3
II - Introduction	4
III - Comptabilisation de la TVA	5
1. Définition et principe	5
2. La TVA récupérable et la TVA facturée	5
3. Exercice	
IV - La déclaration de la TVA	13
1. Régime de déduction	
2. Déclaration de la TVA	
V - Exercice	16
VI - Conclusion	18
VII - Solutions des exercices	19

Object ifs

A l'issue de cette leçon, vous serez en mesure de :

- ullet identifier les différents types de TVA ;
- comptabiliser les opérations en tenant compte de la TVA.

. . .

Introduction



La TVA ($Taxe\ sur\ la\ Valeur\ Ajout\'ee$) est un $imp\^ot\ indirect$ qui concerne la plupart des entreprises. Elle ne constitue pas une charge pour l'entreprise, puisque l'entreprise ne joue qu'un rôle d'intermédiaire entre l'État et le consommateur final.

Comptabilisation de la TVA



1. Définition et principe

La TVA est un impôt indirect qui n'est supporté que par le consommateur final. Les autres agents intervenants dans le circuit jouent un rôle de collecteurs d'impôt pour le compte de l'État.

Ainsi, l'entreprise qui bénéficie du droit à la déduction de la TVA, facture et récupère pour le compte de l'État la TVA sur ses ventes. Cette TVA qui est facturée aux clients de l'entreprise, représente une dette vis-à-vis de l'Etat, c'est la TVA collectée.

En revanche, la TVA qui grève en amont les achats et les acquisitions de l'entreprise, constitue une créance de celle-ci sur l'État. Elle est appelée TVA déductible. Ceci dit, elle est déductible de la TVA collectée.

Chaque mois, l'entreprise doit donc déterminer sa position en matière de TVA vis-à-vis de l'Etat. Trois cas de figures peuvent se présenter à elle :

- Si la TVA facturée ou collectée est supérieure à la TVA déductible, alors l'entreprise doit verser la différence à l'Etat. C'est la TVA à décaissée ;
- Si la TVA facturée est inférieure à la TVA déductible, alors l'entreprise ne verse rien à l'État, il y' a plutôt crédit de TVA sur l'État ;
- Si la TVA facturée ou collectée est égale à la TVA déductible, alors l'entreprise n'a ni créance ni dette vis-à-vis de l'État.

Il y' a 3 types de comptes relatifs à la TVA dans le plan comptable.

- 443-Etat TVA facturée ;
- 444 -Etat TVA due ou crédit de TVA ;
- 445-Etat TVA récupérable

2. La TVA récupérable et la TVA facturée

La TVA récupérable

Pour rappel, lorsque l'entreprise bénéficie du droit à déduction de la TVA, elle doit récupérer le montant qu'elle a payé sur ses achats au titre de la TVA. Cette créance de l'entreprise sur l'État, est enregistrée au débit du compte 445 « État TVA récupérable».

Ce compte est subdivisé en plusieurs autres sous-comptes :

- 4451-TVA récupérable sur immobilisations (lorsqu'il s'agit d'éléments d'actif, matériel, machines ... destinés à rester longtemps dans l'entreprise).
- 4452- TVA récupérable sur achats (les marchandises de façon générale)
- 4453-TVA récupérable sur transport
- 4454-TVA récupérable sur les services extérieurs et autres charges
- 4455- TVA récupérable sur factures non parvenues
- 4456-TVA (récupérable) transférée par d'autres entreprises

La TVA facturée

La TVA facturée concerne les opérations de ventes effectuées par l'entreprise. C'est la TVA qu'elle

collecte auprès de ses clients pour le compte de l'État. L'entreprise enregistre cette TVA au crédit d'un compte de dettes du passif circulant appelé « État-TVA facturée » (443).

Complément : Calcul du montant de la TVA

Posons:

Montant toutes taxes comprises = MTTC

Montant hors taxes = MHT

Montant de la TVA = MTVA

Taux de TVA = I

Alors:

MTTC = MHT + MHT*I

MTTC = MHT*(1+I)

MHT = MTTC/(1+I)

MTVA = MTTC - MHT

lacktriangle Complément: Application 1

Application 1

Les opérations suivantes ont été réalisées par l'entreprise BAMO au cours du mois de février de l'année ${\cal N}$:

- Le 02/02/N, acquisition à crédit d'un outillage industriel hors taxe (HT) de 16 000 000 F. La TVA applicable est de 18%.
- Le $10/\overline{02}/N$, elle a acheté, par chèque bancaire, un matériel industriel pour une valeur (HT) de 5 000 000 de Francs, TVA de 18%. Le même jour elle a acheté du matériel de bureau, réglé en espèces pour un montant TTC de 690 000 F dont 18% de TVA.

TAF : Passer ces opérations au journal de l'entreprise BAM

		02/02/N		
2412		Outillage industriel	16000000	
4451		Etat-TVA récupérable sur	2880000	
		immobilisation		
	481	Fournisseurs d'investissements		18880000
		(acquisition de l'immob)		
		10/02/N		
241		Matériel industriel	5000000	
4451		Etat TVA récupérable /immob	900000	
	521	Banque		5900000
		(acquisition du matériel industriel)		
		10/02/N		
2441		Matériel de bureau	584746	
4451		Etat TVA récupérable /immo	105254	
	571	Caisses		690000
		(acquisition mat de bureau)		

Solution : Le journal. NB : Format conforme pour les évaluations

$N^{\circ} des$ $comptes$		Intitulés comptes débités	Intitulés comptes crédités	Montants inscrits au débit	Montants inscrits au crédit
2412		Outillage industriel		16000000	
4451		Etat-TVA récupérable		2880000	
	481		Fournisseurs d'investissements		18880000
241		Matériel industriel		5000000	
4451		Etat TVA récupérable		900000	
	521		Banque		5900000
2441		Matériel de bureau		584746	
4451		Etat TVA récupérable		105254	
	571		Caisse		690000
		TOTAL	TOTAL	25470000	25470000

Application 2:

L'entreprise BOMISSO a réalisé les opérations suivantes au cours du mois de mars de l'année N.

- Le 01/03/N, l'entreprise a vendu des produits finis pour un montant (HT) de 2500000 Francs ; la TVA est de 18%. Le règlement a été effectué comme suit : 1000 000 par chèque bancaire, 250000 en espèce et le reste à crédit.
- $\bullet\,$ Le 09/03/N, elle a facturé à son client X un service pour un montant TTC de 50000 F dont 18% de TVA.

 $TAF: Enregistrer\ ces\ op\'erations\ au\ journal\ de\ l'entreprise\ BOMISSO$

Solution application 2

		01/03/N		
521 571 411		Banque Caisse Client X	1000000 250000 1700000	
411	702 4431	Vente de produits finis Etat TVA facturée (Vente de produits finis) 09/03/N Client X	50 000	2500000 450000
	706 4432	Services vendus Etat TVA facturée sur service		42372 7628

Solution : Le journal

$egin{array}{cccc} N\ ^{\circ} & des \ comptes \end{array}$		Intitulés comptes débités	Intitulés comptes crédités	Montants inscrits au débit	Montants inscrits au crédit
521		Banque		1000000	
571		Caisse		250000	
411		Client		1700000	
	702		Vente de produits finis		2500000
	4431		État TVA facturée		450000
411		Client		50000	
	706		Services vendus		42372
	4432		État TVA facturée sur services		7628
		TOTAL	TOTAL	3000000	3000000

3. Exercice

[Solution n°1 p 19]

Exercice

On vous donne l'opération suivante, réalisée par l'entreprise KENO au cours du mois de novembre 2017.

Le 15/11/2017 vente de marchandises à 20000000 (HT) FCFA ; règlement par chèque bancaire, TVA 18%, référence $N^{\circ}01$;

 $TAF: Quelles \ sont \ les \ \'ecritures \ que \ devrait \ enregistrer \ l'entreprise \ KENO \ dans \ son \ journal \ ?$

0	701 4431		15/11/2017 Vente de marchandises Etat TVA facturée	20000000 3600000	
		521	Banque (Réf N°01)		23600000
			Total	23600000	23600000

0	701		15/11/2017 Vente de marchandises	20000000	
		571	Caisse (Réf N°01)		20000000
			Total	20000000	20000000

0	521 4431	701	15/11/2017 Banque Etat TVA facturée Vente de marchandises (Réf N°01)	20000000 3600000	23600000
			Total	23600000	23600000



Exercice

On vous donne l'opération suivante, réalisée par l'entreprise KENO au cours du mois de novembre 2017.

Le 16/11/2017 vente de marchandises à 20.000.000 (HT) FCFA ; encaissement de la moitié en espèces, de la moitié du reste par chèque et du reste à crédit, référence $N^{\circ}02$.

Le taux de TVA appliqué est de 18%.

 $TAF: Quelles \ sont \ les \ \'ecritures \ que \ devrait \ enregistrer \ l'entreprise \ KENO \ dans \ son \ journal \ ?$



0	571 521 411		16/11/2017 Caisse Banque Client	11800000 5900000 5900000	
		701 4431	Vente de marchandises Etat TVA facturée (Réf N°02)		20000000 3600000
			Total	23600000	23600000

0	571 521 411	701	16/11/2017 Caisse Banque Client Vente de marchandises (Réf N°02)	10000000 5000000 5000000	20000000
			Total	20000000	20000000



Exercice

On vous donne l'opération suivante, réalisée par l'entreprise KENO au cours du mois de novembre 2017.

Le 17/11/2017 acquisition d'un matériel industriel à crédit d'une valeur de 18.880.000 (TTC) ; référence $N^{\circ}03$.

Le taux de TVA appliqué est de 18%.

 $TAF: Quelles \ sont \ les \ \'ecritures \ que \ devrait \ enregistrer \ l'entreprise \ KENO \ dans \ son \ journal \ ?$

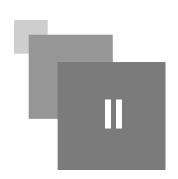




0	2411 4451	521	17/11/2017 Matériel industriel Etat TVA récupérable sur immobilisation Ban (Réf N°03)	16000000 2880000	18880000
			Total	18880000	18880000

0	2411 4451	571	17/11/2017 Matériel industriel Etat TVA récupérable sur immobilisation Caisse (Réf N°03)	16000000 2880000	18880000
			Total	18880000	18880000

La déclaration de la TVA



1. Régime de déduction

Sont *imposables* toutes les affaires *faites en côte d'ivoire* par des personnes qui habituellement ou occasionnellement *achètent pour revendre* ou accomplissent des actes relevant d'une activité autre que salariale ou agricole. On appelle affaires, toutes activités motivées par le profit.

Les opérations non imposables sont de deux types : les exemptions et les exonérations.

Les activités exemptées sont celles qui ne sont pas dans le champ d'application de la TVA. On peut citer les activités agricoles, salariales, exportations.

Les activités exonérées sont en principe dans le champ d'application mais exclues pour des raisons sociales ou économiques.

EX : les médicaments, livres scolaires, certains produits alimentaires (voir Code Général des Impôts -CGI).

2. Déclaration de la TVA

Les entreprises réalisent en général des opérations imposables à la TVA. A la fin de chaque mois, elles doivent reverser à l'État la différence entre la TVA exigible (facturée) et la TVA déductible (récupérable).

Posons: = TVA facturée - TVA récupérable

Si 0 on a une TVA due

Si 0 on a un crédit de TVA

Il convient de préciser que le crédit de TVA est à reporter sur la déclaration suivante. Il vient augmenter la somme de la TVA déductible :

 $TVA\ due =\ TVA\ factur\'ee$ - $TVA\ r\'ecup\'erable$ - $cr\'edit\ de\ TVA$.

📦 Complément : Comptabilisation de la TVA

Comptabilisation de la déclaration de TVA

1er cas : TVA due

1er cas : TVA due

		date		
443		TVA Facturée	A	
	445	TVA récupérable		В
	4441	TVA due		(A-B)
		(Suivant déclaration de TVA)		
		date		
4441		TVA due	(A-B)	
	5	« Compte de trésorerie » Banque ou		(A-B)
		caisse		
		(Suivant règlement de TVA)		

Solution : Comptabilisation au journal de la déclaration de TVA

N°		Intitulés comptes débités Intitulés comptes crédités		Montants inscrits au débit	Montants inscrits au crédit
443		TVA facturée		A	
	445		TVA récupérable		В
	4441		TVA due		(A-B)
4441		TVA due		(A-B)	
	5		« Compte de trésorerie » Banque ou caisse		(A-B)
		TOTAL	TOTAL	Total débit	Total crédit

 $Comptabilisation\ de\ la\ d\'eclaration\ de\ TVA$

2ème cas : Crédit de TVA

2^{ème} cas : Crédit de TVA

		date		
443		TVA Facturée	A	
4449		Crédit de TVA	(A-B)	
	445	TVA récupérable		В
		(Suivant déclaration de TVA)		

Solution : 2ème cas : Crédit de TVA

$N^{\circ} des$		Intitulés comptes débités	Intitulés comptes crédités	Montants inscrits au débit	Montants inscrits au crédit	
443		TVA facturée		A		
4449		Crédit de TVA		(A-B)		
445			TVA récupérable		В	
		TOTAL	TOTAL	Total débit	Total crédit	

Exercice



[Solution $n^2 p$ 20]

_		
ΗX	erci	ce

Τ	Intronrice	CAD	a	réalice	100	opérations	enimantee	an	coure	da	moie	do	inim	ΛT	
L	entreprise	OAP	a	reause	ιes	operations	suivanies	uu	cours	uu	mous	ae	Tutt	⊥ν	

- $\bullet \ \ A chat \ de \ marchandises : 2 \ 000 \ 000 \ HT$
- ullet Achat de matériels de bureau : 400.000 HT

 Achat de matériel et outillage : 5.000 000 HT Vente de produits finis : 11 000.000 HT
$TAF: Quel \ est \ le \ montant \ de \ la \ TVA \ factur\'ee \ ?$
O 1980000
900000
72000
O 648000
1 332 000

Exercice

 $L'entreprise\ CAP\ a\ r\'ealis\'e\ les\ op\'erations\ suivantes\ au\ cours\ du\ mois\ de\ juin\ N:$

- ullet Achat de marchandises : 2 000 000 HT
- Achat de matériels de bureau : 400.000 HT
- Achat de matériel et outillage : 5.000 000 HT
- Vente de produits finis : 11 000.000 HT

 $TAF: Quel \ est \ le \ montant \ de \ la \ TVA \ r\'ecup\'erable$ O 1980000 900000 72000 O 648000 1332000

Exercice

L	'entrenrise	CAP	a.	réalisé	les	opérations	suivantes	ดาเ	cours	du	mois	de	inin	N	
L	Chulchisc	0/11	u	$I \cup u \cup i \cup i \cup i$	$\iota \cup \mathcal{S}$	oper accords	<i>sullullics</i>	uu	cours	uu	1110013	uc	Julio	7 V	

- Achat de marchandises : 2 000 000 HT
- $\bullet \ \ \textit{Achat de matériels de bureau}: \textit{400.000 HT}$
- Achat de matériel et outillage : 5.000 000 HT
- Vente de produits finis : 11 000.000 HT

 $TAF: Quel \ est \ le \ montant \ de \ la \ TVA \ due \ ?$

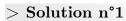
- O 1980000
- 900000
- 72000
- O 648000
- O 1332000

Conclusion



En définitive, pour qu'une écriture comptable soit complète, elle doit tenir compte de la TVA, si l'opération comptabilisée est passible de cette taxe. Cela permet à l'entreprise de faire sa déclaration de TVA en fin de période.

Solutions des exercices



 $Exercice\ p.\ 10$

Exercice

0	701 4431		15/11/2017 Vente de marchandises Etat TVA facturée	20000000 3600000	
		521	Banque (Réf N°01)		23600000
			Total	23600000	23600000

0	701		15/11/2017 Vente de marchandises	20000000	
		571	Caisse (Réf N°01)		20000000
		,	Total	20000000	20000000

0	521 4431	701	15/11/2017 Banque Etat TVA facturée Vente de marchandises (Réf N°01)	20000000 3600000	23600000
			Total	23600000	23600000

•	521		15/11/2017 Banque	23600000	
		701 4431	Vente de marchandises Etat TVA facturée		20000000 3600000
			(Réf N°01)		
			Total	23600000	23600000

Exercice

0	701 4431		16/11/2017 Vente de marchandises Etat TVA facturée	20000000 3600000	
		571 521 411	Caisse Banque Client (Réf N°02)		11800000 5900000 5900000
			Total	23600000	23600000

•	571 521 411		16/11/2017 Caisse Banque Client	11800000 5900000 5900000		
		701 4431	Vente de marchandises Etat TVA facturée (Réf N°02)		20000000 3600000	
			Total	23600000	23600000	

0	571 521 411		16/11/2017 Caisse Banque Client	10000000 5000000 5000000		
		701	Vente de marchandises (Réf N°02)		20000000	
			Total	20000000	20000000	1

Exercice









> Solution n°2

Exercice

- 1980000
- 900000
- 72000
- O 648000
- 0 1 332 000

Exercice

- O 1980000
- 900000
- 72000
- O 648000
- 1332000

_					•	
${f E}$	v	$\boldsymbol{\Delta}$	r	ი.	10	Δ
	Δ	C.	L,	.	L	

- O 1980000
- 900000
- 72000
- 648000
- O 1332000